Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 23 novembre 2021.

à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18 heures 30 précises.

Le 05 novembre 2021.
Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

La Directrice générale,
N. BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Règlement Générale de police – approbation.
2. CPAS - Modification budgétaire 02/2021 - approbation.
3. CPAS – Budget 2022 - approbation.
4. Renouvellement des gestionnaires de réseau d'électricité - Appel à candidature - Proposition.
5. Digitalisation et connectivité des Pouvoirs locaux - Décision du conseil communal de passer un marché public avec l'intercommunale Idélux P.P. dans le cadre de la relation «in house ».
6. Intercommunales – convocations assemblée générale.
7. Information tutelle.

HUIS CLOS